



Mairie de Saint-Lattier

Saint-Lattier, le 24 mars 2025.

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 31 mars 2025 à 18 h 30, en mairie.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 24 février 2025.

FINANCES

1. Vote du Compte Financier Unique 2024 de la commune et du SPIC.
2. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 de la commune et du SPIC.
3. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025.
4. Programme pluriannuel pour les travaux de réhabilitation de l'école de La Baudière.
5. Vote des taux d'imposition 2025.
6. Vote du budget primitif 2025 de la commune et du SPIC.

TRAVAUX :

7. Vente de terrain de M. Pellegrin à la commune à l'euro symbolique.
8. Echange de terrain entre M. Jay et la commune.
9. Demande de subvention au Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour les travaux de voirie programme triennal 2025-2026-2027.
10. Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds Vert pour les travaux de réhabilitation thermique de l'ancienne école de La Baudière et la désimperméabilisation des sols.
11. Choix du nom pour la future Maison des associations.

QUESTIONS DIVERSES :

12. Date de la prochaine réunion.

Comptant sur votre présence,

Le Maire de Saint-Lattier,
Raymond PAYEN.

